



Rennes le 19 mars 2021

## **Déclaration Préliminaire CGTPJJ CTIR du 22 mars 2021**

### **Quand la PJJ expérimente la mutation au fil de l'eau : catastrophe annoncée !**

Le 25 février sont parus les résultats d'un mouvement exceptionnel de mutation des Directeurs-trices. Bien-sûr de nombreux agents ont profité des opportunités ouvertes et cela ne pose pas de difficultés.

Par contre l'administration centrale en toute logique devrait être particulièrement attentive à ne pas laisser des postes vacants une fois un/une Directeur/Directrice parti. Mais la logique et la qualité de la gestion des ressources humaines n'étant plus à démontrer au sein de notre administration il ne devrait y avoir aucune inquiétude... comme le démontre la mutation de la Directrice du STEMIOI du Mans (72 Sarthe) :

Pour un départ envisagé entre le 1er avril et le 1er mai, un remplacement n'est envisagé que pour la mutation classique de septembre ! Soit 4 mois de vacance de poste à un moment crucial d'application du CJPM ! Un sens du timing de haute volée !

Si vous ajoutez à cela que l'équipe de RUEs se compose d'un agent qui n'a pas encore obtenu le concours et d'un autre qui vient d'être recruté à l'extérieur de la PJJ... ça confine au génie !!

Mais pas de soucis car nous allons disposer d'une Direction intérimaire en distanciel : soutien de la DT 53-49-72, voire même d'un directeur de Nantes qui doit sûrement n'avoir que ça à faire tant l'activité est faible en Loire Atlantique !!

Et puis c'est vrai que le distanciel marche tellement bien à la PJJ, pourquoi se gêner !!

Alors loin de nous l'idée de remettre en cause les qualités des RUEs du STEMIOI, ni même de l'attention que nous portera la Direction Territoriale. Mais nous sommes très inquiets du départ d'une Directrice très investie, qui porte son service de très belle manière, malgré des contraintes institutionnelles très fortes sur le territoire.

Madame CAUBEL elle même a pu le constater lorsqu'elle est venue sur ce service peu après sa nomination, et dont elle a souligné la qualité. Belle récompense que voilà : la déstabilisation (destruction?) d'un service qui tourne à plein régime au pire des moments ! Là où la Directrice passe, le service trépassse ! Comment laisser un service dont la qualité a été reconnue dans un tel état ? Est-ce comme cela que vont être gérées les mutations au fil de l'eau à la PJJ ?

Plus globalement si la PJJ envisage de passer en mode mutation au fil de l'eau quelque soit le corps concerné, et sur la même méthode que cet exemple, il va y avoir beaucoup de soucis à se faire... Sauf si on veut détruire ce qui reste de ce service public avant de tout brader au privé ? Mais on se fait sûrement des films ...**Nous revendiquons donc la publication immédiate de ce poste vacant et qu'une solution de remplacement réellement opérante soit trouvée au plus vite.**

**CGT-PJJ GRAND OUEST**  
**UD CGT 35**

**31, boulevard du Portugal 35000 RENNES Tel : 06-86-07-45-63 ou 06-34-22-34-98**  
**Pour nous rejoindre et adhérer contactez-nous [cgtppj-grandouest@protonmail.com](mailto:cgtppj-grandouest@protonmail.com)**